



neuville
en ferrain

Neuville' **mag**

Magazine municipal de Neuville-en-Ferrain

Mars
2019 **#56**

neuville-en-ferrain.fr



P. 4

Bilan de mandat

2014-2019 :

Cinq années de projets municipaux
pour les Neuvilleois !



11

J'AIME MA VILLE
SOLIDAIRE

**Du nouveau
pour** le portage
de repas à domicile



16

J'AIME MA VILLE
DYNAMIQUE

Le Real de Madrid,
partenaire du
FAN 96

- 3 **LES INCONTOURNABLES**
- 4 **DOSSIER : 2014-2019**
- 8 **J'AIME LE MONDE ÉCO.**
- 11 **J'AIME MA VILLE SOLIDAIRE**
- 14 **J'AIME MA VILLE JEUNE**
- 16 **J'AIME MA VILLE DYNAMIQUE**
- 17 **J'AIME MA VILLE ÉVÉNEMENTIELLE**
- 20 **J'AIME MA VILLE PRATIQUE**
- 22 **EXPRESSIONS LIBRES**
- 23 **NEUVILLE EN PRATIQUE**

Édito



Merci, ce petit mot de cinq lettres à prononcer mais surtout à partager

Vous avez été nombreux à nous transmettre en 2018, par courrier, par mail ou en venant nous voir directement, des messages de sympathie, d'encouragement et de remerciements. Certains évoquaient une attention particulière lors d'une cérémonie de noces de diamant, un autre courrier relatait le courage politique que nous adoptons en baissant la fiscalité locale, tandis que d'autres encore nous écrivaient pour nous remercier de l'aide apportée pour débloquer des situations délicates et personnelles.

Ces messages et ces mots sont, pour nous, une source quotidienne qui pousse à nous investir dans votre ville. Ces échanges, qui viennent du cœur, nous incitent à oser et à construire de nouveaux défis avec vous, chaque jour.

Pour tout cela, et au nom de l'équipe municipale qui m'entoure et qui m'épaula, c'est à mon tour de vous dire un grand « Merci ».

Merci pour vos présences, vos participations, vos collaborations. Poursuivons ensemble ce tissage de liens, au travers des rendez-vous associatifs, des événements municipaux, et des projets qui structurent encore un peu plus notre commune.

Avec vous, envers qui je suis reconnaissante, allons plus loin pour vivre une année 2019 remplie d'ondes positives.

**Ensemble, adoptons et cultivons la gratitude attitude.
Prenez soin de vous.**

Marie TONNERRE-DESMET
Maire de Neuville-en-Ferrain
Conseillère Départementale du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille



@NeuvilleenF



mairie.neuvilleenferrain



contact@neuville-en-ferrain.fr



NEUVILL'MAG #56

Édition : Ville de Neuville-en-Ferrain - Directeur de la publication : Jérôme LEMAY - Rédaction : Nathalie MENDEZ-TORRES, Alexandre OBIN - Photos couverture : Madame le Maire, en compagnie de Michel Lalande, Préfet de la Région Hauts-de-France - Crédits photos : Ville de Neuville-en-Ferrain - Création et mise en page : Agence Linéal - Tél. : 03 20 41 40 76 - Impression : Carte Blanche - Réalisation : Mairie de Neuville-en-Ferrain - Hôtel de Ville - BP 8 - 59531 Neuville-en-Ferrain Cedex - Tél. 03 20 11 67 00 - Fax 03 20 11 67 22 www.neuville-en-ferrain.fr

Budget 2019

un budget responsable et d'avenir pour notre Ville

Le 6 décembre 2018, le Conseil municipal a voté le budget primitif 2019.

Ce qu'il faut retenir

Comparé à celui de 2018, il se caractérise par :

- Une baisse des dépenses de fonctionnement de 1.46 %, soit 166 615 € d'économies réalisées.
- Une baisse de 1 % du taux de la taxe foncière.
- Une augmentation des investissements de 27.4 % (+300 306 €).

Une maîtrise des dépenses de fonctionnement pour maintenir le service public

- Les charges de personnel, quant à elles, baisseront de 1.40% (-101 416 €). Ces économies permettent ainsi d'augmenter le budget consacré au cadre de vie, à la jeunesse, à la vie éducative et sportive et à l'événementiel.
- L'autofinancement de nos investissements augmente de 23.2% (+209 744 €). Ce qui montre la capacité de la commune à maîtriser ses projets et leurs coûts.
- La commune a réduit également de 45 000 € les intérêts de la dette du fait de l'absence de nouvel emprunt depuis trois ans.

La commune et la politique des logements sociaux

En 2019, et pour répondre aux obligations

de la loi SRU, relative à la solidarité et au renouvellement urbain concernant le nombre de logements sociaux à atteindre, **la commune a versé des subventions aux bailleurs sociaux** et leur a proposé des parcelles foncières à prix négocié.

Une dette qui s'efface petit à petit

Enfin, l'encours de la dette sera de 9 637 497 € avec une baisse de 34 %, alors qu'il était de 14 582 529 € à fin 2013.

Cette gestion rigoureuse et prudente permet désormais de débiter le chantier de la rénovation et de la transformation de la ferme du Vert Bois, site emblématique de la ville à la campagne, si cher au cœur de tous les Neuvilleois.

Des projets d'avenir pour Neuville-en-Ferrain et ses habitants

En 2019, le plan pluriannuel d'investissements 2017-2019 initialement estimé à 3 millions d'euros s'élèvera finalement à 4 117 301 €. Deux études de maîtrise d'œuvre pour le renouveau de la salle André Malraux et la ferme du Vert Bois seront lancées et la mise aux normes des satellites de restauration à Schumann et Lamartine sera finalisée. En 4 ans, entre 2015 et 2019, et grâce à un travail rigoureux, les investissements en matière d'équipement public ont plus que doublé.

INVESTISSEMENT 2019 : LES PRINCIPAUX PROJETS

- Éclairage public : **289 000 €**
- Mise aux normes de sécurité et de rénovation thermique des bâtiments (Écoles Paré et Lamartine, site Rocheville, Salle Depoortere, Presbytère) : **136 537 €**
- Mise aux normes des satellites de restauration : **125 000 €**
- Ferme du Vert Bois : **115 180 €**
- Accessibilité des bâtiments communaux aux personnes porteuses de handicap : **54 600 €**
- Développement de la vidéo-protection : **45 500 €**
- « Main courante » du stade Lietar : **36 000 €**
- Vestiaires du stade Depoortere : **30 000 €**
- Régie lumières et son de la salle Malraux : **22 100 €**
- Rénovation des sanitaires de l'école Lamartine : **20 000 €**
- Tribunes mobiles : **15 000 €**
- Tablettes numériques pour l'école Lacordaire : **10 025 €**

Fonctionnement, investissement : de quoi parle-t-on ?

Chaque année, les collectivités locales (communes, département, région...) votent un budget permettant de réaliser des projets et actions d'intérêt public et collectif. Le budget comporte deux sections ; la première concerne le fonctionnement de la commune comme les charges énergétiques, les dépenses de personnel ou encore les intérêts de la dette. La deuxième est la section d'investissement où se concentrent les grands projets structurants de la commune comme les différentes actions présentées ci-dessus (développement de la vidéo-protection, les nouveaux vestiaires du stade, etc.). Dans ces deux grandes sections, il y a, bien sûr, les dépenses, qui s'équilibrent grâce à des recettes qui proviennent de dotations financières versées par l'État, d'une part, et aussi de la fiscalité locale et des emprunts éventuels.



À NOTER

Baisse des Impôts locaux : C'est davantage de pouvoir d'achat pour les neuvilleois en 2018 et 2019

En 2018 et 2019, le taux de la taxe foncière baisse à deux reprises de 1 %. Cela représente 128 000 € cumulés sur deux ans.



Marie **TONNERRE-DESMET**

Maire, chargée de l'urbanisme et du logement, conseillère départementale du Nord, conseillère de la Métropole européenne de Lille, en compagnie de Michel LALANDE, Préfet de la Région Hauts-de-France.

2014-2019 : CINQ ANNÉES DE PROJETS MUNICIPAUX POUR LES NEUVILLOIS !

En mars 2020, de nouvelles élections municipales (ndlr : et communautaires) se dérouleront dans les 34 970 communes de France. Pour ce nouveau numéro du Neuvill'Mag, c'est l'occasion de faire le point sur les réalisations annoncées en 2014 par l'équipe municipale.

Pour cela, jouons ensemble !

Répondez aux différentes questions du Neuvill'Quizz, testez vos connaissances sur votre Ville et ses projets et constatez par vous-même des missions remplies par vos élus municipaux.

C'est parti !



Répondez aux questions et calculez le nombre de coqs que vous avez récoltés en p 7

ATTENTION ! sur certaines questions, il y a peut-être *plusieurs réponses possibles !*

1

Combien d'associations dynamisent, toute l'année, la Ville de Neuville-en-Ferrain ?

- A : 49 B : 105 C : 168



2

À quelle date le square du « Coq chantant » a-t-il été inauguré ?

- A : le 18 juin 2017
 B : le 17 septembre 2017
 C : le 27 septembre 2018



3

Depuis quelle année un marché vous est proposé le vendredi soir, en plus de celui du mercredi ?

- A : 2014 B : 2015 C : 2017



4

Quel est le montant unitaire des 10 bourses versées, chaque année, aux Neuvilleois qui souhaitent passer leur permis de conduire dans le cadre du dispositif « Roulez jeunesse » ?

- A : 80 euros
 B : 150 euros
 C : 200 euros



5

Combien de candélabres (ndlr : les fameux « lampadaires ») ont été remplacés sur la ville depuis 2014, permettant de réduire de 70 % la consommation électrique de l'éclairage public ?

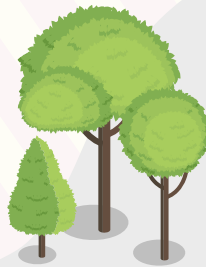
- 52
 328
 361



6

Depuis 2014, combien d'arbres ont été plantés sur la Ville ?

- A : 18
 B : 245
 C : 303



7

En 2019, les seniors voyageront ! Mais où exactement ?

- A : En Touraine
 B : En Bretagne
 C : En Charente



8

De nouveaux trottoirs, tout neufs, fonctionnels et adaptés pour les personnes à mobilité réduite ont été rénovés depuis 2014 : combien de kilomètres de trottoirs ont eu le droit à un « beau lifting » ?

- A : 2,4 km
 B : 5,9 km
 C : 6,3 km

9

Combien d'acteurs économiques compte la Ville de Neuville-en-Ferrain, Promenade de Flandre comprise ?

- A : 252 B : 383 C : 421



10

Quelle manifestation a été remise à l'honneur en 2015 ?

- A : La Fête des Craquelins
 B : Les feux de la Saint Jean
 C : La fête nationale du 14 juillet



11

En février 2016, une nouvelle association a été créée avec pour objectif de développer la pratique sportive et le « Sport pour tous ». Quel est le nom de ce nouvel organisme ?

- A : Vivre son sport à Neuville
 B : L'Office Municipal des Sports
 C : L'Association Sportive Neuilloise



12

Combien de brioches ont été distribuées lors de la fête des Craquelins le 8 juillet 2018 ?

- A : 7 524
 B : 8 241
 C : 10 000



13

Combien de paiements en ligne ont été effectués sur le portail famille, sur www.neuville-en-ferrain.fr, depuis sa création en juin 2016 ?

- A : 4501 paiements
 B : 5966 paiements
 C : 6712 paiements

14

De quel montant la dette de la ville a-t-elle-été réduite depuis 2014 ?

- A : 3,7 millions €
 B : 5 millions €
 C : 5,8 millions €



15

Quel équipement a été créé, avec nos partenaires, pour améliorer le quotidien des Neuillois à Rocheville (2017) ?

- A : Un parc urbain
 B : Une aire de covoiturage
 C : Une borne pour alimenter les voitures électriques



16

À quel rythme, pour les personnes de plus de 75 ans, les repas sont-ils livrés à domicile depuis le mois de janvier 2019 ?

- A : Du lundi au vendredi
 B : Du lundi au dimanche
 C : Du lundi au samedi midi

17

En septembre 2017, une classe UEMA s'est ouverte au sein du groupe scolaire Camille Claudel. De quoi s'agit-il exactement ?

- A : Une classe bilingue français-néerlandais
 B : Une classe spécifique pour les enfants atteints de troubles autistiques
 C : Une section sportive au sein de l'école

18

En 2019, un nouveau projet sera proposé pour les plus jeunes ? De quoi s'agit-il ?

- A : Un nouveau projet « son et lumière »
 B : Une activité « d'éveil culturel »
 C : Une activité « multisports »

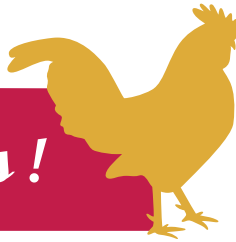
19

Quelle prise en charge est effectuée lorsque l'on doit aménager son logement pour le rendre accessible si votre mobilité est réduite ?

- A : L'aide à l'installation des équipements
 B : Les intérêts du crédit
 C : L'achat des équipements





On fait les comptes !



Nombre
de coqs

Votre
résultat

Nombre de réponses A :	X		=
Nombre de réponses B :	X		=
Nombre de réponses C :	X		=
Total =			

Vous avez entre 21 et 49 coqs ?

Vous connaissez votre ville mais nous pouvons vous apporter encore quelques précisions supplémentaires :
> rendez-vous ci-dessous pour en savoir davantage

Vous avez plus de 50 coqs ?

Bravo ! Vous connaissez parfaitement Neuville-en-Ferrain ! Vous êtes incollable sur votre Ville et sur les promesses tenues par vos élus municipaux en mars 2014.

Vous avez moins de 21 coqs ?

Pas mal mais peut mieux faire :

> Rejoignez-nous dans nos manifestations et animations tout le long de l'année !

DES EXPLICATIONS SUPPLÉMENTAIRES...

Q 1. « Neuwill'Assos »

La Réponse est 105.

Plus de 100 associations réunissent 7 000 bénévoles pour une commune de 10 371 habitants... Chapeau ! Et pour accompagner et encourager la collaboration des associations, l'espace Neuwill'assos a été inauguré le 30 septembre 2016.

Q 5. Le remplacement des candélabres

La réponse est 328.

Remplacer l'éclairage public, c'est en premier lieu pour faire des économies d'énergie et maîtriser les dépenses de fonctionnement. C'est aussi améliorer la sécurité routière et protéger les personnes qui circulent dans Neuville-en-Ferrain.*

*Par ailleurs, dans le cadre de la charte d'engagement "Climat-Énergie" signée avec la MEL, l'électricité achetée par la commune est en totalité garantie d'énergie renouvelable.

Q 12. La Fête des Craquelins

La réponse est 8 241.

Les Craquelins, la fête locale de tous les Neuwilllois. Défilé, soleil, brioches et musique, telle est la recette d'une fête des craquelins réussie. Et, pas de fête sans brioche : 8 241 au total ont été distribuées ! Rendez-vous le dimanche 7 juillet pour l'édition 2019... Avec une surprise de taille.

Q 13. Le « Portail famille »

La réponse est 5966.

Faire ses démarches en ligne depuis le site Internet, www.neuville-en-ferrain, c'est aussi un meilleur service public, pour régler ses factures, et ainsi gagner du temps !

Q 14. La Baisse de la dette municipale

La réponse est de 5 millions d'euros.

Malgré la baisse des dotations de l'État, la Ville de Neuville-en-Ferrain a baissé de 34 % sa dette publique, grâce au travail des élus et à l'implication des services municipaux. Par ailleurs, tous les emprunts dits à risque ont été supprimés. Ce courage politique s'est concrétisé par la signature du contrat de maîtrise des dépenses de fonctionnement le 28 juin 2018, en présence du Premier Ministre Edouard Philippe.

Q 16. Des repas livrés à domicile 7j/7

La réponse est du lundi au dimanche

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'offre de portage des repas à domicile* a évolué. Auparavant limitée à 5 jours par semaine, la livraison de repas à domicile peut dorénavant s'effectuer toute la semaine, même le week-end.

*Rendez-vous p.11 pour tout connaître des modalités pratiques.

Q 17. Une nouvelle classe UEMA

Une classe spécifique permettant d'intégrer des enfants atteints d'autisme a été ouverte à Neuville-en-Ferrain. Comprendre le handicap et la différence permet ainsi de mieux vivre ensemble et de se respecter davantage.

À découvrir ...

BARBER CHOPE



Depuis le 1^{er} décembre dernier, Guillaume et Émilien TENTI, père et fils, ont ouvert le « Barber Chope ». À l'image de ce l'on peut retrouver aux États-Unis, l'espace dédié aux poilus n'est pas seulement un endroit où l'on vient se faire tailler la barbe, c'est un vrai espace convivial, de partage et d'échange.

En y pénétrant, vous basculez littéralement dans un autre univers. Un monde de briques et de bois, de bagnoles désossées dont les pièces sont exposées comme des trophées. Une décoration retro-classe qui reflète le goût de nos deux barbous passionnés. Le client y trouvera un lieu cosy dans lequel il pourra se faire coiffer, raser, soigner le visage, lire ou juste boire un verre.

Ouvert à tous, avec ou sans barbe, Mesdames vous êtes les bienvenues également !



BARBER CHOPE

194 bis rue de Tourcoing, fermeture hebdomadaire le lundi. Du mardi au samedi, de 8h à 22h et le dimanche de 9h à 14h.

AUTOUR DU TABLEAU



Passionné, fou de peinture et de livres, Alain DURAND considère la restauration de tableaux au même titre que le choix d'un bel encadrement, comme un art.

Après 20 ans de parcours classique dans le Contrôle de Gestion, il ressent une lassitude, une perte de sens et surtout une envie d'allier travail et passions.

Une opportunité se présente et l'évidence se révèle : il suivra les traces d'un maître artisan qui le forme au métier d'encadreur et de restaurateur.

Il installe donc son atelier sur la commune en 2007.

Alain DURAND réalise vos encadrements sur mesure et restaure les toiles même les plus abimées. Le plus : il peut vous conseiller sur les astuces à savoir avant d'acheter une toile, les pièges à éviter mais aussi et surtout il vous dévoilera tout sur l'histoire de l'art, dare-dare.



AUTOUR DU TABLEAU

Alain DURAND
Atelier
45 allée Louis Brutin
06 78 02 79 50
www.autourdutableau.com

LP CONSEIL +



Former les salariés à la sécurité constitue une obligation légale de l'employeur et fait partie intégrante de la politique de prévention qu'il doit mettre en œuvre. Cette obligation a pour objectif de permettre aux salariés de prendre les précautions nécessaires pour préserver leur propre sécurité, mais aussi celle des autres travailleurs.

LPC+ propose diverses formations spécifiques à la sécurité prévues par le code du travail : prévention des risques civiques 1, gestes et posture, habilitation électrique, les conduites à tenir en cas d'évacuation, le maniement des extincteurs, l'évaluation des risques sur votre lieu de travail... Créé en Octobre 2004 et désormais installée dans la zone industrielle, LPC+ c'est : 2 000 sessions de formations par an et 12 000 stagiaires formés.



LP CONSEIL +

Formation Prévention et Sécurité
Bruno LUSSIEZ
bruno.lussiez@lpcplus.fr
06 11 45 53 45
www.lpcplus.fr

FRANÇOIS DHEEDENE, NOUVEAU DIRECTEUR DE CARREFOUR CONTACT



La franchise est un mode de collaboration entre une entreprise propriétaire d'une marque ou d'une enseigne et un commerçant indépendant. Celle-ci permet au franchisé de démarrer une activité clé en mains en bénéficiant d'un ensemble d'éléments qu'il n'aura pas à créer.

Fort d'une expérience de plus de 20 ans en tant que directeur régional dans une grande chaîne de restauration, François DHEEDENE est le nouveau directeur de Carrefour Contact. Il sait prendre des initiatives et veut créer du lien avec tous les acteurs économiques et associatifs de la Ville. Accompagné de son épouse, il est à l'écoute de ses nouveaux clients, ils remodèlent tous deux le magasin pour le rendre plus accessible et ont recruté un boucher traditionnel pour répondre au mieux aux attentes des Neuvilleois. Soucieux de l'environnement et magasin de proximité, ils s'efforcent chaque jour de respecter et de protéger la nature en proposant une alternative aux sacs en plastique et en élargissant leur gamme de produits BIO.



CARREFOUR CONTACT

rue de Tourcoing
03 20 27 98 85

... à Neuville

LA BOUTIQUE DE L'ESTAMINET DU CHEMIN VERT



Après des années passées dans la boucherie familiale, Anne est rattrapée par la passion de la gastronomie et du terroir français. Elle ouvre le 1^{er} octobre dernier, la boutique de l'Estaminet du Chemin vert.

Plus qu'une simple épicerie, cette boutique propose un nouveau concept, convivial et de très bon goût ! Pas de carte à rallonges mais des plats cuisinés faits maison, des fromages locaux affinés par la Ferme du Vinage et des produits laitiers. Les plats cuisinés sont les mêmes que ceux proposés dans l'estaminet, on emporte donc le savoir-faire du restaurant à la maison !

En vous y rendant, vous trouverez sous un même toit, une épicerie fine, un restaurant, et toujours une convivialité sans faille. Basée sur une sélection des meilleurs produits régionaux, vous pourrez aussi demander pour vos petites et grandes occasions, des paniers du Nord garnis.



+ d'infos

BOUTIQUE DE L'ESTAMINET DU CHEMIN VERT

102 rue du Dronckaert
03 20 85 97 02
Fermée le lundi
Ouvert tous les jours
à partir de 10h
Les jeudi, vendredi
et samedi à partir de 18h

TRÉSORS D'INTÉRIEUR



J'accroche quoi d'original sur mon mur ??

Architecte d'intérieur, c'est avec plaisir et passion que Camille vous propose ses tableaux déco réalisés à la main pour un intérieur toujours tendance et à votre image. Le but étant de les adapter à votre goût en les personnalisant (taille, couleurs, texte, fond, motif...).

Camille vous accompagne dans chacun de vos projets de décoration. Elle s'adapte à votre style de vie, selon vos besoins et votre budget. La bonne surprise : des tarifs très accessibles, ce qui n'est pas souvent le cas quand on parle déco !

Alors, envie d'une nouvelle décoration murale ? Envie d'offrir un cadeau ? Camille répondra à toutes vos envies.



+ d'infos

www.facebook.com/tresorsdinterieur/
[@tresorsdinterieur](https://www.facebook.com/tresorsdinterieur)
<https://tresorsdinterieur.wixsite.com/catalogue>
deleruecamille@gmail.com

PROFESSIONS LIBÉRALES

Madame Léa IMBERT
Podologue au Pôle VIVANCE
podo.imbert@gmail.com
06 88 60 85 73

Madame Annette VETEAU
Psychologue au pôle VIVANCE
annetteveteau.psy@outlook.fr
07 78 82 56 05

Madame Delphine DAMEZ
Médecin esthétique au pôle VIVANCE
03 20 94 44 44

Madame Florence VANSTRAESSELLE
Thérapeute, 25 rue Léon Leman
59960 Neuville-en-Ferrain

Messieurs Nicolas GABARD et Pascal OLEKSIK
Chirurgiens-dentistes 46 rue Fernand LECROART - 59960 Neuville-en-Ferrain

Retour en images

Sur les vœux aux acteurs économiques



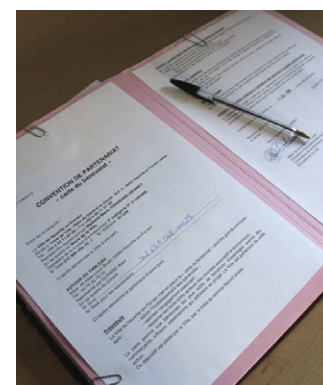
LA CARTE DU BÉNÉVOLAT, DE NOUVEUX PARTENAIRES



Pour valoriser l'engagement bénévole, la Municipalité a mis en place la carte du bénévolat. Celle-ci accorde aux bénéficiaires, désignés chaque année au sein de leur association, des réductions dans les commerces neuvillois.

Dans la continuité des signatures de la convention de partenariat "CARTE DU BÉNÉVOLAT" entre la Ville et les acteurs économiques, Éric DOCQUIER, conseiller municipal chargé de la gestion, du suivi des associations sportives et de la valorisation du bénévolat, s'est rendu chez les nouveaux commerçants qui ont rejoint le dispositif de valorisation de l'engagement associatif.

Les nouveaux commerçants-partenaires sont : Autour du tableau, Fête sensation, le restaurant « Au bureau », la boulangerie BRISSET, BUT, AlexanderK et Vitaliterie.



Portage de repas à domicile :

des services supplémentaires, créateurs de lien social, pour les Seniors

Vendredi 8 février 2019, 11h15, rue du docteur Schweitzer. Equipée de sa camionnette, Nathalie Groillon, agent municipal, sillonne les rues de Neuville-en-Ferrain pour apporter, avant 13h, les repas aux seniors de la ville. Depuis plus de 10 ans, c'est un service à la population proposé aux habitants de plus de 75 ans et à celles et ceux ayant un souci de santé.

DU NOUVEAU DEPUIS JANVIER 2019

Le dispositif a évolué, puisque les repas sont désormais cuisinés et conditionnés par SOBRIE Restauration, située à Tourcoing. Ils sont proposés, du lundi au dimanche, contre seulement 5 jours par semaine auparavant. Autre nouveauté, le repas comprend dorénavant cinq « produits » contre 3 et tout cela pour le même prix !



Comme le dit M^{me} Potier, « c'est quand même bien d'avoir cela » ; les repas permettent aux seniors de manger un repas équilibré, copieux et à un tarif préférentiel (ndlr : 6.92 € pour les Neuvilleois imposables, 5.61 € pour les Neuvilleois non imposables).

UN REPAS MAIS PAS SEULEMENT

Apporter les repas aux domiciles des Neuvilleois, c'est aussi prendre de leurs nouvelles et savoir si tout se passe bien. Stéphanie Leman, Responsable du service de restauration : « Nous disposons des coordonnées téléphoniques des proches de chaque personne livrée, ce qui nous permet de contacter rapidement en cas de problème, la famille ou amis ». Préserver ce lien avec les usagers, c'est aussi cela le rôle du service public aujourd'hui.

61 comme le nombre de repas moyen distribués par jour par le service de Restauration

VOTRE REPAS

Il est composé de cinq éléments !

- un potage frais (en portion individuelle d'une contenance de 25 cl),
- une entrée,
- un plat principal,
- un fromage avec beurre sans sel,
- un dessert et 3 tranches de pain confectionné le jour de la livraison.

Vous avez le choix entre un plat avec ou sans viande.

COMMENT RÉSERVER ?

Les repas sont réservés pour 15 jours. Vous pouvez, en cas de circonstances particulières annuler un repas réservé, et cela 48h maximum avant. Pour réserver, contactez le service de restauration au 03 20 11 67 51.

Les repas réservés pour le week-end sont distribués le samedi matin.

Vous avez également toujours la possibilité de déjeuner sur place, au restaurant Schumann, du lundi au vendredi.

Nouvelle collecte pour la banque alimentaire



La Banque Alimentaire du Nord a réalisé sa collecte annuelle de denrées alimentaires le vendredi 30 novembre et les samedi et dimanche 1^{er} et 2 décembre 2018 sur le magasin de Carrefour Contact et dans toutes les écoles et collèges de Neuville.

1 412 Kg ont été collectés dans les écoles et collèges et 1 070 Kg sur le site du magasin Carrefour Contact soit 2 482 Kg sur la commune de Neuville pour 2 373 Kg l'année dernière. Cet élan de générosité nous permet « Ensemble d'aider l'homme à se restaurer ».



Les News des Restos du cœur



Une soirée a été organisée au profit des Restos du Cœur le Vendredi 30 Novembre 2018 à la Salle Malraux. Elle a pour objectif de collecter des dons transmis à l'Antenne halluinoise. Lors de cette soirée, il y a eu 267 kg de denrées, 18 paquets de couches et 42 jouets récoltés.

Ensemble contre la maladie

4 690 euros pour le Téléthon 2018 grâce à vous !



Le samedi 12 janvier, dans les locaux de l'espace Marie Curie, Sylvie DELPLANQUE, adjointe chargée de l'animation, des échanges internationaux et Christian LEMAIRE, référent de l'AFM-TÉLÉTHON ont accueilli les associations neuvilleoises ayant participé à l'organisation du Téléthon 2018. Pour cette année 2018, la récolte des dons sur la commune de Neuville-en-Ferrain est de 4 690,63 € !

Le KIWANIS Tourcoing-Neuville

LE KIWANIS fait partie des trois plus grands clubs service au monde. Il est composé de bénévoles, hommes et femmes, désireux de construire ensemble une meilleure communauté humaine.

Ses objectifs sont de réaliser ou d'aider à effectuer des activités médicales, humanitaires, sociales, scientifiques, culturelles ou artistiques. Chaque année, les clubs procèdent au changement de leur président et de leur bureau. À Tourcoing-Neuville, le président est Christian DESMET.

Différentes manifestations sont organisées au cours de l'année :

le théâtre patoisant, la soirée spectacle, la bourse aux jouets, la vente de merquez aux puces du 1^{er} mai, la participation des membres au TELETHON.

Les bénéficiaires de ces actions permettent, par l'intermédiaire du CCAS de la Ville, de financer différentes actions destinées aux enfants neuvillois en accompagnant les familles qui doivent faire face au paiement des classes de neige ou sur

des actions ponctuelles comme l'aménagement d'un élément de logement d'un enfant souffrant d'un handicap ou de réaliser un rêve d'enfant.

Enfin la remise annuelle du K d'OR met en lumière, une personne ou une association qui œuvre dans l'ombre, en faveur des autres. Le club KIWANIS de Tourcoing-Neuville est resté fidèle à ses engagements pour les enfants, comme il continuera de le faire.



AIDONS LES ENFANTS DE PÈRES SANS-ABRI EN MAINTENANT OU EN RECRÉANT LE LIEN PÈRE-ENFANT.

Le Kiwanis International a comme objectif primordial d'aider les enfants aussi bien sur le plan éducatif, culturel que social sans oublier le domaine de la santé ; le club-service de Tourcoing-Neuville a déjà beaucoup œuvré dans le domaine de la charité. L'objectif de leurs manifestations sera d'ailleurs de financer des week-ends en gîte rural d'enfants avec leur père sans logement.

Ces courts séjours sont organisés par l'ABEJ depuis 2009. Le maintien du lien père-enfant favorise la volonté de réinsertion du père.



+ d'infos

Si ces manifestations ou actions vous ressemblent, vous pouvez rejoindre le club
Renseignements au 0781 801 201 ou kiwanistn@kiwanistn.fr



leurs sourires nous renforcent
et l'avenir leur appartient.

Nouveau : Prise en charge des Intérêts de prêt

pour des travaux d'aménagement des habitants en situation de handicap



La Ville de Neuville-en-Ferrain souhaite accompagner ses habitants en situation de handicap ou en perte d'autonomie dans le financement des travaux d'aménagement de leur résidence.

POUR QUI :

Pour toutes les personnes qui résident sur la ville de Neuville-en-Ferrain depuis plus d'un an et rencontrant une perte durable de la motricité reconnue par un organisme, qu'elles soient propriétaires, locataires ou hébergées chez un tiers.

COMMENT :

Grâce au financement des intérêts du prêt proposé par leur organisme bancaire, le taux du prêt sera ramené à 0 %.

POURQUOI :

Pour réaliser des travaux d'aménagement

à l'intérieur ou à l'extérieur de leur résidence principale, sous réserve d'éligibilité des travaux. Montant maximum de travaux : 15 000 € (devis à l'appui : entreprise ou matériaux)

LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

- Toute personne ayant une perte durable d'autonomie reconnue par un organisme :
 - Adultes ou mineurs à partir de 50 % de taux d'incapacité notifié par la MDPH
 - Adultes en catégorie 1 à 3 d'invalidité notifiée par la CPAM.
 - Seniors en GIR 2 à 4 notifié par les services APA du Département.
- Toute personne vivant dans sa résidence principale (propriétaire ou locataire avec accord du propriétaire) à Neuville-en-Ferrain ou hébergeant officiellement dans celle-ci une personne en

perte d'autonomie définie ci-dessus.

- Toute personne pouvant apporter la confirmation par un professionnel reconnu dans le champ de la perte d'autonomie de la nécessité et de l'intérêt des changements devant être apportés au logement. (rapport ergothérapeute, etc.)
- Toute personne ayant la capacité de supporter l'étude, la réalisation du projet et le remboursement du prêt. Et après sollicitation des autres aides possibles : État, Région, Département, associations, fonds privés...

Le dossier de demande d'aide financière est à retirer auprès de l'accueil du CCAS.

Pour toute demande d'information :
CCAS de Neuville en Ferrain
4 Rue Fernand Lecroart
59960 NEUVILLE-EN-FERRAIN
03 20 11 67 23

Adoptez le bon réflexe de garantie de loyer

Besoin d'un garant pour accéder à un logement en location ? Vous êtes propriétaire et vous souhaitez sécuriser vos loyers ? Ayez le réflexe Visale. Proposée par Action Logement, partenaire de la MEL, Visale est un dispositif de garantie des loyers impayés. 100 % gratuit pour le propriétaire et pour le locataire, il s'applique sur toute la durée du bail, dans la limite de 36 mensualités impayées.

Il a élargi sa cible à de nouveaux publics en 2018. Il s'adresse désormais à tous les jeunes de moins de 30 ans quelle que soit leur situation, sous conditions aux salariés de plus de 30 ans du secteur privé ou en mutation professionnelle, et aux ménages entrant dans un logement locatif privé via un organisme agréé d'intermédiation locative.

> Plus d'infos... 04 72 13 21 99 ou visale.fr - www.visale.fr



Des voyages avec l'ANCV



En 2018, deux voyages ont été proposés par le CCAS en partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances. 100 personnes ont pu participer à ces voyages à Asnelles sur Mer et St-Jean-de-Monts. Nos aînés apprécient particulièrement le vivifiant bord de mer pour se promener en toute liberté ou profiter tout simplement d'une vue dépaysante et paisible. En résumé, nous avons pu constater les bienfaits dont ont pu bénéficier les seniors neuvillois : développer le lien social, stimuler le corps, stimuler l'esprit. Deux prochains voyages seront organisés pour l'année 2019.

Pour plus d'infos contacter le CCAS
03 20 11 67 19.

Intervilles 2019 : Rendez-vous à Neuville !

L'ensemble des CCAS des Villes de Mouscron, Neuville-en-Ferrain, Roncq et Tourcoing ont décidé de s'associer pour organiser un jeu intercommunal et frontalier des intervilles pour les seniors. Le jeu a lieu une fois par an depuis 2010. En 2018, les intervilles ont eu lieu au Centre'Expo de Mouscron, il y a eu 120 participants. C'est la Ville de Neuville-en-Ferrain qui a remporté le trophée. La prochaine Ville organisatrice sera donc Neuville-en-Ferrain le vendredi 22 novembre 2019 à la Salle Rocheville.

Pour plus d'infos contacter le CCAS – 03 20 11 67 19.

Roulez jeunesse bourse au permis



Pour sa deuxième année, la prime au permis « Roulez Jeunesse » a récompensé 6 lauréats qui se sont investis bénévolement lors de manifestations municipales ! Vous les croiserez peut-être le 1^{er} mai, aux journées du patrimoine ou encore au 14 juillet ! Cette année la ville reconduit le dispositif avec 10 bourses de 150 € qui seront attribuées. Tu as entre 17 et 22 ans, tu résides dans la commune de Neuville-en-Ferrain depuis au moins un an, tu souhaites une participation financière de la ville ?

Ce dispositif est pour toi... La ville participe à hauteur de 150 €, après entretien et sur présentation de facture, de l'attestation de réussite au code de la route et de la réalisation complète des 15 heures de contributions citoyennes. 2 jeunes sont inscrits pour le début d'année ; une autre session aura lieu en mai, vous pouvez télécharger le dossier sur le site Internet de la ville, rubrique jeunesse ou le retirer au Point Information Jeunesse 38 rue de Tourcoing aux heures d'ouverture. Date limite de dépôt des dossiers, le 27 avril 2019.

La Mission locale

Mission Emploi Lys Tourcoing



La Mission Locale s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du

système scolaire ou universitaire, résidant dans une des communes du territoire Lys Tourcoing (Bondues, Bousbecque, Comines, Deûlémont, Halluin, Linselles, Mouvaux, Neuville-en-Ferrain, Roncq, Tourcoing, Warneton, Wervicq Sud).

Elle accueille à Neuville-en-Ferrain, une fois par mois, conseille, informe, oriente et accompagne les jeunes en apportant des réponses adaptées à l'ensemble des difficultés qu'ils rencontrent avec une priorité donnée à l'emploi et à la formation, mais aussi au logement ou à la santé.

Elle propose également un suivi individualisé : entrer en formation, construire un itinéraire d'insertion professionnelle, obtenir une aide financière, trouver un logement, accéder à l'emploi et s'y maintenir, créer son entreprise... Pour les jeunes en recherche de logement et les créateurs d'entreprise, l'âge des jeunes s'étend jusqu'à 30 ans.

Dernier vendredi du mois de 9h à 12h, sans rendez-vous

Conseiller référent : **Jamila AMICHI**

Prochaines permanences :

vendredi 29 mars, vendredi 26 avril, vendredi 31 mai, vendredi 28 juin.

Service jeunesse, 40 rue de Tourcoing

Vous voulez devenir animateur ?



Qu'est-ce que le BAFA ? Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur est un brevet conçu pour encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants ou des jeunes en accueil de loisirs (périscolaire ou non), en séjour de vacances, en accueil de jeunes ou en accueil de scoutisme.

QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR PRÉPARER LE BAFA ?

- Avoir au moins 17 ans au premier jour de la session de formation générale ;
- Être inscrit sur le site internet www.jeunes.gouv.fr/BAFA-bafd ;
- Suivre la formation générale et la session d'approfondissement ou de qualification organisées par les organismes de formation habilités par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative ;
- Effectuer le stage pratique d'animation dans un séjour de vacances, un accueil de loisirs, un accueil de jeunes ou un accueil de scoutisme, régulièrement déclaré. Ce stage peut être organisé par les associations qui assurent la formation, par d'autres associations, par les communes, par les comités d'entreprise, etc.

QUELLES SONT LES ÉTAPES DU BAFA ?

Étape n°1 La session de formation générale

Afin d'acquérir les notions de base pour assurer les fonctions d'animation, vous suivrez d'abord un stage théorique de 8 jours minimum. La formation est payante et doit se dérouler en France.

Étape n°2 Le stage pratique

À effectuer dans un délai maximum de 18 mois sur une durée de 14 jours minimum, le stage pratique s'effectue obligatoirement en séjour de vacances, en accueil de loisirs, en accueil de jeunes ou en accueil de scoutisme.

Étape n°3 La session d'approfondissement ou de qualification

L'approfondissement (6 jours minimum) permet de compléter et d'approfondir les aptitudes du stagiaire à exercer les fonctions d'animation sur une ou plusieurs thématiques particulières (lecture, communication, activités scientifiques et techniques), notamment en direction des jeunes enfants.

LA VILLE VOUS AIDE...

À Neuville-en-Ferrain, une aide à la formation BAFA existe. La Ville prend en charge 50 % de la participation financière, à savoir 287,00 € pour la formation générale et 221 € pour l'approfondissement, en contrepartie d'un engagement de travail salarié de 50 jours effectifs, après leur formation, dans les accueils collectifs pour mineurs de Neuville-en-Ferrain, dans un délai de 2 ans.



... LA CAF AUSSI !

La Caf peut prendre en charge une partie de vos frais de formation au BAFA, soit 91,47 €. Adressez-vous à votre Caf qui vous fournira un formulaire de demande d'aide à la formation BAFA.

Printemps du vert bois et fête de la petite enfance et de la famille

Venez fêter le printemps et mettre à l'honneur les naissances de l'année 2018 dans un cadre champêtre et convivial.

De nombreuses activités seront proposées pour les plus jeunes... sous forme d'ateliers ou de jeux.

- Un châtaignier sera planté sur le chemin de promenade
- Balade en calèche et/ou poneys
- Goûter offert par la municipalité
- Stands boissons et vente de pains
- Exposition de tracteurs à l'ancienne, photographies et poèmes français, petit matériel à l'ancienne.



+ d'infos

Dimanche 28 avril 2019 de 15h à 18h
Ferme éducative du Vert-Bois, rue du chemin vert

Une nouvelle venue à la ferme du Vert-Bois



Elle est arrivée le 26 janvier dernier, et semble s'adapter avec bonheur à l'environnement de notre ferme. Nous faisons à peine connaissance, mais elle accourt déjà quand nous venons la voir.

Cette petite ânesse de 18 ans est d'une grande gentillesse et très câline. Elle est très sociable et a l'habitude des enfants. Elle nous vient de Trélon, c'est un don de Madame Trachez.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne acclimatation.



INSCRIPTIONS ALSH

VACANCES DE PRINTEMPS

- du 08/04 au 19/04
- Mercredis récréatifs / Club nature / Soon-ados période 5**
- du 24/04 au 03/07 (fermé les 01 et 08/05)
- Inscription en ligne**
- Neuvilleois uniquement**
- du 06/03 8h30 au 10/03 minuit
- Inscription en ligne non-Neuvilleois**
- le 12/03 de 8h30 à minuit

VACANCES D'ÉTÉ

- **Juillet** : du 08/07 au 02/08
- **Août** : du 05/08 au 28/08 (fermé les 15 et 16/08)
- Inscription en ligne**
- Neuvilleois uniquement**
- du 13/05 8h30 au 19/05 minuit
- Inscription en ligne non-Neuvilleois**
- du 21/05 au 22/05 de 8h30 à minuit
- Mercredis récréatifs / Club nature / Soon-ados période 1**
- du 04/09 au 16/10
- Inscription en ligne**
- Neuvilleois uniquement**
- du 04/07 8h30 au 31/08 minuit
- Inscription en ligne non-Neuvilleois**
- du 28/08 8h30 au 31/08 minuit

VACANCES DE LA TOUSSAINT

- du 21/10 au 31/10 (fermé le 01/11)
- Mercredis récréatifs / Club nature / Soon-ados période 2**
- du 06/11 au 18/12
- Inscription en ligne**
- Neuvilleois uniquement**
- du 18/09 8h30 au 22/09 minuit
- Inscription en ligne non-Neuvilleois**
- le 24/09 de 8h30 à minuit
- Mercredis récréatifs / Club nature / Soon-ados période 3**
- du 08/01/2020 au 19/02/2020
- Inscription en ligne**
- Neuvilleois uniquement**
- du 13/11 8h30 au 17/11/2019 minuit
- Inscription en ligne non-Neuvilleois**
- le 19/11/2019 de 8h30 à minuit

Dossiers téléchargeables sur le site
[http://neuville-en-ferrain.
portailfamilles.com/neuvilleenferrain/
index.html](http://neuville-en-ferrain.portailfamilles.com/neuvilleenferrain/index.html)

Stage de football Le Real Madrid, partenaire du FAN96

08/04/2019 12/04/2019

L'équipe nationale de football d'Espagne est l'une des meilleures équipes au monde selon le classement FIFA et le Real Madrid FC, est, avec le FC Barcelone, l'équipe la plus titrée d'Espagne.

Conditions et tarif :

Dès 289 €

Clôture des inscriptions le 24/03/2019

(renseignements : www.frmclinics.fr)

L'Espagne a produit de nombreux grands joueurs au fil des années et ses équipes légendaires marquent de leur empreinte le monde du football.

Le Real de Madrid organise des stages de football dans son centre de formation mais exporte son savoir-faire partout dans le monde.

En avril prochain, il propose un stage conjointement organisé avec le FAN 96 via ses éducateurs opérant en France. Neuville a été choisie pour sa position géographique (banlieue lilloise) et sa proximité géographique avec la Belgique mais aussi grâce à son réseau. Il est ouvert à tous (voir conditions d'âge ci-dessous) avec un maximum de 100 participants.

Descriptif :

Stage de foot pour filles et garçons âgés de 7 à 16 ans - 5 jours x 6 heures de football
Pack équipement offert comprenant :

- 1 tenue (maillot, short, chaussettes) Real Madrid
- 1 ballon de football
- 1 gourde Real Madrid

Repas de midi, adaptés à la pratique sportive

Possibilité pour ceux qui auront été sélectionnés d'aller jouer au Bernabéu (stade du REAL)

Horaire	Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h30 - 10h00		Arrivée	Arrivée	Arrivée	Arrivée	Arrivée
		Présentation	Échauffement	Échauffement	Échauffement	Échauffement
10h00 - 12h00		Échauffement Entraînement 1	Entraînement 3	Entraînement 5	Entraînement 7	Entraînement 9
12h00 - 13h15		Pause déjeuner / Temps libre, jeu avec ballon sous surveillance et encadrement des entraîneurs				
13h15 - 15h30		Entraînement 2	Entraînement 4	Entraînement 6	Entraînement 8	Entraînement 10
						Remise des certificats

L'UCN équipe ses adhérents

Lors de l'assemblée générale, en novembre dernier, le président du cyclo club neuvillois Christian CUFAY, a remis à ses adhérents cyclistes, une veste d'hiver aux couleurs du club.

Le cyclo club neuvillois, fondé en 1981, affilié à la Fédération Française de Cyclotourisme compte une soixantaine de licenciés inscrits en catégorie cyclotouriste et quelques-uns en catégorie cycloportif. Des sorties par groupe sont organisées le dimanche matin (3 groupes sont formés en fonction de la distance parcourue et de la vitesse) et en semaine, les mardis et jeudis après-midi.

Le club organise chaque année en avril, le Brevet cyclo, qui ne compte pas moins de 700 participants, ouvert à tous, licenciés ou pas. Les participants ont à leur disposition trois circuits fléchés et sécurisés, VTT, cyclo et marche. Le Brevet cyclo est suivi d'une remise de coupes et médailles de l'événement.



Forum de « **l'alternance** »

20 mars 2019 de 14h à 17h
salle Malraux

Dans le cadre de la semaine des missions locales et avec la nouvelle réforme de l'apprentissage, nous avons décidé en partenariat avec la MELT (Mission Emploi Lys Tourcoing) d'orienter notre forum sur l'alternance.



L'alternance permet de se former à un métier et de s'intégrer plus facilement à la vie et la culture de l'entreprise. Cette formation est fondée sur une phase pratique et une phase théorique qui s'alternent. C'est une véritable passerelle vers l'emploi et l'insertion professionnelle.

L'alternance comprend deux types de contrats : le contrat d'apprentissage (16-30 ans) et le contrat de professionnalisation qui répondent tous deux au même objectif de montée en compétence du salarié en combinant travail en entreprise et formation théorique.

Recruter un alternant présente de nombreux avantages pour une entreprise comme celui de former un futur salarié, lui apprendre un métier, l'intégrer à la vie et à la culture de l'entreprise.

Nous vous donnons donc rendez-vous le 20 mars afin de rencontrer les organismes de formation et peut-être trouver votre contrat en alternance pour la prochaine rentrée.



Le Festival des Assos

Lancée en septembre 2018 par Neuvill'assos, la réunion autour du festival des associations neuvilloises avait connu un véritable succès. Celui-ci verra le jour le 1^{er} juin 2019.

Il s'agit pour la Ville de créer du lien entre les associations, de les rendre visibles auprès de la population qui pourra dès juin trouver chaussure à son pied. Toute l'organisation sera collective avec les volontaires associatifs, afin de répondre aux besoins de tous et de s'ouvrir un maximum aux contraintes et spécificités de toutes les structures. **Save the date !**

Quinzaine commerciale

du 20 mai au 1^{er} juin 2019

En 2019, la Ville de Neuville-en-Ferrain organise un nouvel événement avec les acteurs économiques neuvillois.

Ce temps fort prendra la forme d'une quinzaine commerciale qui se déroulera du lundi 20 mai au samedi 1^{er} juin. Forte de l'expérience du printemps créatif programmé pendant plusieurs années, la Commune souhaite adapter cette action selon le profil des commerçants, artisans et entreprises afin de faciliter les contacts avec le public.

CULTURE Conférence

« Johannes VERMEER, peintre baroque »

En amont de la journée organisée à DELFT (Pays-Bas), l'ANEI propose une conférence sur le peintre baroque Johannes VERMEER par Françoise CAILLET-MANGIN - historienne de l'art et guide au Palais des Beaux-Arts de Lille.

Mercredi 20 mars 2019 || 18h30 || Bibliothèque pour Tous || gratuit

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Association ANEI tél. 09 65 26 12 50 (le soir)
ou par mël. anei59960@laposte.net

Inscriptions

Marché aux puces

du 1^{er} mai 2019



ORGANISÉ PAR LE COMITÉ NEUVILLE EN FÊTE

Espace Schumann (étage) || 85 bis rue de Tourcoing
29 mars de 16h30 à 20h00 et le 30 mars de 9h30 à 12h00
pour les riverains

5 avril de 16h30 à 19h30 **pour les Neuvilleois non riverains**
6 avril de 9h30 à 12h00 **pour les non Neuvilleois**

DOCUMENTS À FOURNIR :

Pour les riverains et les Neuvilleois, une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour les non Neuvilleois, une pièce d'identité.

Tarif : 7€ l'emplacement de 3 mètres par chèque à l'ordre de l'association « Comité Neuville en fête » ou en espèce.

Excursion à Delft (Pays-Bas)

Journée organisée par l'association ANEI. Au programme : visite de l'exposition VERMEER le matin / pause déjeuner libre / au choix, non inclu, promenade sur les canaux ou visite du musée Prinsenhof (histoire et céramiques).

Samedi 6 avril 2019 || Départ à 7h00 et retour à 19h00
Tarifs : 30 euros pour adhérents ANEI / 35 euros pour non adhérents et 15 euros pour les moins de 18 ans

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Association ANEI tél. 09 65 26 12 50 (le soir)
ou par mël. anei59960@laposte.net

À l'agenda...

SORTIR & BOUGER ! (+60 ANS) :

- > Visite des studios du Fresnoy
jeudi 7 mars – après-midi
- > Banquet
dimanche 24 mars – de 12h00 à 17h00
- > Visite guidée de l'exposition "Alberto GIACOMETTI, un homme moderne"
jeudi 4 avril – matin
- > Séance de cinéma "À bras ouverts"
jeudi 25 avril – de 14h00 à 16h30
- > Visite du moulin de Cloco
jeudi 23 mai – en journée

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES :

- > La journée nationale du souvenir des

victimes et des héros de la Déportation
dimanche 28 avril à 10h00 - cimetière
> Victoire du 8 mai 1945
mercredi 8 mai, à 10h00 - cimetière

MANIFESTATIONS DIVERSES :

- > BOURSE multi-collection par la section philatélie de l'Amicale Laïque
dimanche 7 avril 2019 - 8h00-16h00 - grand salon Rocheville - entrée libre
- > CONCERTS « Les couleurs de la musique »
Samedi 27 avril 2019 à 20h00 et dimanche 28 avril 2019 à 16h00 - salle André Malraux
- > Remise des médailles du Travail
mardi 30 avril à 18h00 Salle André Malraux, rue Fernand Lecroart

- > SPECTACLE de danse
Dimanche 12 mai 2019 - salle André Malraux
- > CONCERT ANNUEL de la chorale Musique et joie
Dimanche 19 mai 2019 - 16h00 - église Saint-Quirin - entrée libre
- > BOURSE de cartes postales et timbres
Dimanche 2 juin 2019 - espace Marie Curie de 9h30 à 12h30
- > APÉRO LITTÉRAIRE
Samedi 22 juin 2019 - 10h30 - Bibliothèque pour Tous - gratuit
- > CONCERT CHAMPÊTRE
dimanche 30 juin 2019 - Square du coq chantant

Échanges internationaux



ÉCHANGE FRANCO-ALLEMAND DES JEUNES : DU 6 AU 13 JUILLET 2019

Depuis 1992, la Ville de Neuville-en-Ferrain est jumelée avec la ville allemande d'OFFENBACH AN DER QUEICH. Chaque été, un échange de jeunes a lieu au début des grandes vacances scolaires. Les jeunes Neuillois partis l'été dernier à Offenbach en sont revenus pleins de bons souvenirs et l'envie de retrouver leurs amis d'outre-Rhin. Cette année, les jeunes Offenbacher seront accueillis à Neuville du 6 au 13 juillet. Ils auront ainsi l'occasion de vivre la fête des Craquelins en live !

Le programme de la semaine est riche et varié et permet aux jeunes de se retrouver chaque jour autour d'une animation ou d'une sortie.

Cet échange s'adresse aux jeunes de 13 à 17 ans, neuillois ou scolarisés à Neuville-en-Ferrain, connaissant ou non la langue allemande. Il n'est pas nécessaire de parler la même langue pour se comprendre, les conversations deviennent franco-anglo-allemandes ou germano-anglo-françaises ou encore germano-franco-anglaises, selon le sujet.

Inscription au guichet unique de l'Hôtel de Ville

Renseignements au centre André Malraux

[Anne Deregnaucourt tél. 03 20 11 67 54

mèl. : aderegnaucourt@neuville-en-Ferrain.fr]

Nombre de places limité.

SÉJOUR À ESSINGEN LES 23, 24 ET 25 AOÛT 2019

Notre commune est jumelée avec la communauté de communes d'OFFENBACH qui est composée de quatre villages : HOCHSTADT, ESSINGEN, BORNHEIM et OFFENBACH an der QUEICH.

Après la découverte de la ville de HOCHSTADT en 2017, la fête du village à ESSINGEN sera le fil conducteur du séjour qui se déroulera les 23, 24 et 25 août 2019.

Si vous êtes intéressés par ce séjour, faites-vous connaître auprès du service des Relations Internationales

[Anne Deregnaucourt tél. 03 20 11 67 54

mèl. : aderegnaucourt@neuville-en-Ferrain.fr]

Inscriptions au guichet unique de l'Hôtel de Ville.

La Maison de l'eau mobile

La Maison de l'eau mobile, fruit d'un travail partenarial mené avec les services de la Métropole Européenne de Lille, est un équipement novateur dont la vocation est d'aller à la rencontre des habitants.

Grâce à cette Maison de l'eau mobile, tout un chacun pourra s'informer :

- sur l'utilisation respectueuse de l'eau du robinet et sa consommation alimentaire ;
- sur le service de l'eau et ses métiers qui permettent à chaque habitant de la métropole de réaliser un geste aussi banal qu'ouvrir un robinet. Un geste qui nécessite un important travail en amont, souvent peu visible mais pourtant primordial.

Cette Maison de l'eau mobile, qui s'installera sur des durées de 3 à 8 semaines, poursuit deux missions :

- un accueil du public ouvert à tous, et doté des mêmes services que les accueils "Iléo" de Lille et Roubaix.
- un accueil de groupes des élèves neuillois pour des visites animées sous l'angle des éco-gestes et de la découverte des métiers de l'eau.

La Maison de l'eau mobile est constituée de 2 containers maritimes issus du recyclage, transformés et entièrement relookés, grâce à l'intervention de prestataires responsables, issus du territoire.

Cet espace de 26 m² comprend à la fois un espace d'accueil des consommateurs, une exposition ludique sur les éco-gestes liés à l'eau du robinet et un espace numérique interactif, sur grand écran tactile.

UN CONTENU PÉDAGOGIQUE LUDIQUE ET INTERACTIF

L'exposition pédagogique « Mon eau, j'y tiens - Conseils pour mieux la consommer au quotidien » occupe une large partie des murs intérieurs de la Maison de l'eau mobile. Elle présente, au travers du cheminement dans les pièces d'une maison (de la cave au jardin, en passant par la cuisine ou la

salle de bain), les différents usages de l'eau du robinet et les éco-gestes à adopter pour mieux protéger l'eau au quotidien.

Un espace numérique est également mis à disposition. Il propose au public de jouer le rôle des agents du service de distribution d'eau via un jeu sur écran tactile. Des missions sont proposées afin de découvrir les métiers et missions qu'Iléo remplit sur le territoire. Les joueurs devront par exemple donner des conseils aux consommateurs, répondre aux questions sur la qualité de l'eau, réagir en cas d'alerte de fuite, découvrir le fonctionnement d'un château d'eau, comprendre un compteur d'eau,...



Aide à la rénovation énergétique : la Région vous aide pour vos travaux !



Aide à la rénovation énergétique

Vous voulez faire des économies d'énergie dans votre logement
mais le prix des travaux est un obstacle ?

La Région vous aide !

*Sous conditions de ressources

→ Si vous êtes un particulier :
aidesindividuelles.hautsdefrance.fr

→ Si vous êtes bailleurs, syndicats de copropriétaires ... :
aidesenligne.hautsdefrance.fr

Antennes régionales de proximité :
www.hautsdefrance.fr/les-antennes-regionales/

Pour plus de renseignements :
AREL@hautsdefrance.fr

0 800 028 080 Service client

Retrouvons-nous sur :

[f](#) [t](#) [v](#) [s](#) [y](#)

www.hautsdefrance.fr



Nouvelle expérimentation dans les Hauts-de-France pour vous faciliter la vie : la Région met en place l'aide à la rénovation énergétique

Refaire l'isolation de son appartement, engager un charpentier pour refaire sa toiture, installer des radiateurs intelligents pour maîtriser sa consommation de chauffage et offrir plus de confort à toute la famille... Faire des travaux de rénovation énergétique dans son logement peut coûter cher. Pour rendre la facture moins salée et parce que le prix des travaux peut être un obstacle pour vous, la Région crée une nouvelle aide concrète et directe, pour vous : **l'aide à la rénovation énergétique**.

JUSQU'À 2 000 € D'ÉCONOMIE

Concrètement, la Région vous aide à financer vos travaux de rénovation énergétique et, donc, à engager vos travaux plus sereinement. La nouvelle aide à la rénovation énergétique se présente sous forme de forfaits :

- 1 000 € d'économies pour les logements situés hors communes rurales et dont le montant de travaux est inférieur ou égal à 30 000 €
- 1 500 € d'économies pour les logements situés dans les communes rurales et dont le montant de travaux est inférieur ou égal à 30 000 €
- 2 000 € pour les projets de rénovation nécessitant des travaux supérieurs à 30 000 €

Avec cette nouvelle aide, la Région s'engage d'abord pour réduire vos factures et vous permettre d'économiser de l'argent

sur vos travaux. Ensuite, une diminution significative de la consommation énergétique des logements est attendue. Une évaluation de l'aide à la rénovation énergétique sera d'ailleurs effectuée pour s'assurer de l'efficacité de l'expérimentation. Enfin, la Région soutient l'emploi en Hauts-de-France : les propriétaires feront plus facilement appel aux centaines d'artisans amenés à intervenir sur les chantiers de rénovation énergétique.

FAITES VOTRE DEMANDE EN LIGNE

Vous êtes propriétaire et vous voulez faire des économies d'énergie dans votre logement ? Bénéficiez sans attendre de cette nouvelle aide concrète !

Faites votre demande sur la plateforme dédiée à l'aide à la rénovation énergétique. Dépôt des dossiers avant le 30 juin 2019.

Entretien des trottoirs et caniveaux, c'est été comme hiver !

Chaque riverain, qu'il soit propriétaire ou locataire, est tenu de maintenir en état de propreté le trottoir et le caniveau bordant son domicile.

Il ne suffit bien souvent que de consacrer quelques minutes au nettoyage de son trottoir et du fil d'eau face à son habitation pour enlever les mauvaises herbes, les feuilles mortes ainsi que les déchets. Les petits déchets tels que papiers, mouchoirs, mégots, chewing-gums... paraissent anodins. Pourtant, un mégot de cigarette met un an pour se dégrader et un chewing-gum 5 ans. Rien n'est plus simple que de les jeter dans les corbeilles prévues à cet effet et non sur la voie publique.

En hiver, si le service municipal effectue le déneigement devant les bâtiments communaux, vous devez rendre accessible vous-même la portion de voie publique dont vous êtes riverains, au moins sur la largeur du trottoir. En cas d'accident, vous pourriez être tenus responsables.

Ce que fait la Mairie pour vous : l'arrêté municipal 175/2018 précise vos obligations en terme d'entretien des trottoirs et élagage des plantations le long des voies publiques.

La balayeuse mécanique effectue 8 passages par an sur 53 km de caniveaux. Des agents municipaux arpentent la ville toute la semaine afin d'optimiser la propreté de nos rues et de nos espaces verts. En hiver, les équipes techniques effectuent des tournées, de nuit, afin de saler les axes de circulation prioritaires.

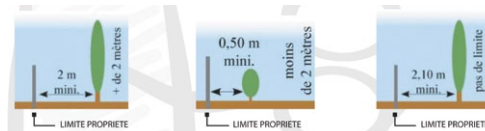
Ce que dit la loi :
Art. R. 633-6 du code pénal

Hors les cas prévus par les articles R. 635-8 et R. 644-2, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 3^e classe (amende maximum de 450 €) le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Élagage des plantations

LES PLANTATIONS

Attention avant de vous lancer dans vos plantations, veillez à respecter quelques règles simples gages de bonnes relations de voisinage.



L'ÉLAGAGE DES ARBRES ET TAILLE DES HAIES

Le Maire peut, au titre de ses pouvoirs de police, mettre en demeure les propriétaires riverains de voies de circulation publique, d'élaguer ou d'abattre les arbres susceptibles d'entraver la circulation. Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques et privées de manière à ce qu'ils ne gênent pas la circulation des piétons, la visibilité des feux tricolores et panneaux de signalisation. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens des réseaux d'électricité, de téléphonie et d'éclairage public. Dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le Maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations seraient mis à la charge des propriétaires négligents.

Le Maire dispose également de la possibilité d'utiliser l'article R116-2 du code de la voirie routière qui permet de punir d'une amende prévue pour les contraventions de 5^e classe ceux qui « en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de 2m de la limite du domaine public routier ».

L'ÉCHARDONNAGE

La destruction des chardons est obligatoire sur l'ensemble des terrains clos de la Commune. La responsabilité de cette destruction incombe à l'exploitant ou l'utilisateur du terrain en cause ou à défaut à son propriétaire ou usufruitier. Arrêté préfectoral du 8 juin 2004, articles L251-20 et L251-21 du code pénal.

Extinction des bâtiments la nuit

Afin de réduire les nuisances lumineuses et les consommations d'énergie, l'éclairage nocturne des publicités, préenseignes et enseignes lumineuses et des bâtiments non résidentiels (bureaux, commerces, bâtiments agricoles ou industriels, bâtiments publics, façades et vitrines par exemple) est limité.

Type de dispositif	Obligation d'extinction
Publicité et pré-enseigne lumineuse	Entre 1 heure et 6 heures du matin
Enseigne lumineuse	Entre 1 heure et 6 heures du matin
Vitrine de magasin ou d'exposition	Entre 1 h (ou 1 h après la fermeture ou la fin d'occupation des locaux) et 7 h (ou 1 h avant le début de l'activité si celle-ci s'exerce plus tôt)
Éclairage intérieur des locaux professionnels	1 heure après la fin d'occupation des locaux
Façade des locaux professionnels	au plus tard à 1 heure

BONS JOURS NEUVILLE

(NLDR : aucun texte ne nous est parvenu)

LES PATRIOTES

(NLDR : aucun texte ne nous est parvenu)

NEUVILLE ENSEMBLE

Bonne année ! Quelle vous apporte joie, partage, réussite personnelle et professionnelle.

Cette année est la dernière pleine de ce mandat, il sera bien tant d'en faire le bilan.

L'élection d'Emmanuel MACRON sur un projet ni gauche ni droite à littéralement provoqué l'implosion des partis traditionnels, laissant leurs militants et sympathisants dans le désarroi et pour certains l'envie de se réfugier vers les extrêmes.

Cette politique a favorisée l'émergence d'une nouvelle forme d'expression citoyenne, parsemée de tentatives de récupérations et de violences.

À l'heure où nous écrivons ces lignes qui peut dire quel sera l'issue de ce mouvement, et de la grande concertation Nationale qui espère apporter des réponses à cette « révolte ».

2015 aura été l'année des élections départementales : Marie TONNERRE et Gustave DASSONVILLE peu prolixes sur leur action, l'élection d'un député Vincent LEDOUX suite à la Démission de Gérald DARMANIN.

2019 sera marquée par les Européennes, notre positionnement frontalier, notre histoire ne peut que nous inciter à défendre le projet d'une Europe forte et unie et d'exclure toute idée de sortie, de repli sur soi.

Enfin pour notre ville, nous retenons : Une volonté de retour et de stabilisation à l'équilibre financier

L'abandon de tout projet de fusion de communes

La volonté de maintenir des espaces agricoles afin de rester une ville à la campagne.

Jean Denis VOSSAERS
Pierre Gérard WILLEMETZ
Neuville Ensemble

NEUVILLE, NOTRE VILLE, VOTRE AVENIR

La vérité des faits

Depuis 5 ans, le groupe "Neuville, notre ville, votre avenir" est au travail et le restera jusqu'au terme du mandat. En 2019, nous aurons réalisé la totalité du programme pour lequel les Neuvillois nous ont élus. Que la politique est belle quand elle permet à vos élus de tenir leurs promesses et même d'aller au delà (baisse du taux de la taxe foncière, création du parc du coq chantant...).

Sous l'autorité de Madame le Maire, notre équipe, unie et solidaire, a toujours privilégié la prise de décisions communes et consensuelles, résultant d'une préparation optimum et d'un large débat interne.

Mais décider, c'est d'abord vous écouter. C'est ainsi que, depuis 2014, nous avons privilégié d'aller à la rencontre des habitants, des associations, des artisans et commerçants et des entrepreneurs. Créer du lien avec chacun, c'est notre première motivation pour revendiquer notre statut d'élus de proximité et de terrain. Distribuer le Neuvill'mag, assister aux assemblées générales et manifestations des associations, c'est l'assurance de vous écouter et aussi vérifier que nos décisions font consensus.

Nous comprenons alors mieux qu'aucun de nos budgets n'ait rencontré d'opposition au Conseil Municipal depuis décembre 2016 et que nos décisions sont très majoritairement votées à l'unanimité des élus.

Proximité, écoute, lien avec chacun d'entre vous et décision collective, voilà les ingrédients de notre équipe au travail pour l'intérêt général au service de tous.

Alain RIME
1^{er} adjoint aux Finances
Neuville, Notre Ville, Votre Avenir

Élections européennes

Elles auront lieu le dimanche 26 mai 2019. Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales ou que vous êtes installés depuis peu sur Neuville-en-Ferrain, rendez-vous en Mairie, au guichet unique d'ici le 31 mars 2019.

10 439, comme le nombre d'habitants que compte la commune de Neuville en Ferrain au 1^{er} janvier 2019, c'est 1 087 de plus qu'il y a 10 ans, soit presque 12 % d'augmentation !

Un Comité Patrimoine dynamique !



Réunis une fois par mois à l'espace Marie Curie, les membres du Comité Patrimoine font vivre l'histoire de Neuville-en-Ferrain, à travers les manifestations passées, l'histoire des monuments et les personnages qui l'ont construite. Ils participent également aux festivités locales, comme les journées du Patrimoine et trans-

mettent l'histoire mémorielle aux jeunes Neuvillois et aux visiteurs. Vous souhaitez vous y investir ou apporter votre contribution humaine ou matérielle au collectif. **Contactez le Pôle Évènementiel au 03 20 11 67 69.**

Incidents électriques

La maintenance électrique, ou parfois même les intempéries, causent des coupures de courant sur certains quartiers ou certaines rues de la ville. Pour suivre l'évolution du rétablissement électrique, téléchargez, l'application mise en place par ENEDIS, ex-ERDF.



Fibre optique : où en est-on ?



Si vous souhaitez en savoir davantage sur l'état de déploiement de la fibre optique sur le territoire neuvillois, rendez-vous sur : <http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>.



1. Inauguration de l'Hôtel des Postes rue Fiévet ■ 2. Cérémonie du 11 novembre ■ 3. Transhumance - novembre 2018
4. Neuville-en-Ferrain sous la neige - Janvier 2019 ■ 5. "Concert Mahler revisité" ■ 6. Cérémonie commémorative
7. Spectacle soirée solidaire au profit des restos du cœur ■ 8. Journée "Développement Durable" Collège Saint-Joseph
9. Vœux à la population ■ 10. Après-midi Intergénérationnelle